LE DOUANIER BOURGUICOMTOIS

Mensuel du SNAD-CGT N°22 Novembre 2017

EDITO

Nous sommes forcément déçus, au SNAD, des résultats des élections MASSE. Déçus et tristes car, sans vouloir faire offense aux autres organisations syndicales, reconnaissons honnêtement qu'en Bourgogne - Franche Comté, seuls le SNAD et Solidaires se battent réellement au quotidien pour les agents, quels que soient leurs besoins, leurs attentes, leurs envies. Qui se tape les tracts ? Qui mobilise ? Et qui perd la bataille des urnes ? Le SNAD-CGT et Solidaires. C'est à désespérer… alors pourquoi ces résultats ? Il est clair que la « *droitisation* » de la société dans son ensemble est un constat amer. La lutte contre les ordonnances Macron mobilise peu, ou pas. On dirait qu'une chape de plomb s'est abattue sur les salariés, faite de résignation… le Président de la République a d'ailleurs beau jeu de faire répéter par ses séides que les ordonnances et autres réformes étaient annoncées dans son programme et que le verdict des urnes est là pour les justifier.

Devons-nous alors, à notre tour, nous résigner, jusqu'à, comme certaines OS, signer des accords d'accompagnement social qu'elles critiquent aujourd'hui ?

Comprenons que cette résignation, cette acceptation de baisse de nos droits, à tous les niveaux (santé, éducation, etc.), de disparition annoncée de pans entiers de services publics, ne sont possibles que parce-ce que le chômage et la précarité menacent beaucoup de salariés français et européens. C'est un chantage du genre « *si vous n'êtes pas d'accord, il y en a 100 qui sont prêts à prendre votre place* » ou, moins cruel, « *nous n'avons pas le choix, il faut faire des économies* ». Le choix du vocabulaire n'est pas anodin. Ce que l'on appelait « *investissement* » (construction de routes, d'hôpitaux, etc.) est devenu « *dépense publique* ». C'est du même niveau qu'un certain Kadhafi désigné comme « *Président de la République Lybienne* » tant qu'il pouvait nous acheter des Rafale, devenu « *dictateur* » quand il fallut le dézinguer…

LE JOUR DE CARENCE EST DE RETOUR

Voilà, c'est fait… on nous rebalance le jour de carence, voulu par Sarkozy, supprimé par Hollande. Le poujadisme est ici poussé au maximum. Qui, dans l'opinion publique, peut aller contre cette mesure destinée à lutter contre le « *micro-absentéisme* » et permettre de réaliser une économie de… 170 millions d'euros ? Tout le monde -ou presque- connait quelqu'un qui, parfois, tire au flanc. « *Et puis ces salauds de fonctionnaires n'ont-ils pas déjà assez d'avantages ? Nous avons trois jours de carence dans le privé, nous !* ». Bon, nous vous l'avons démontré dans le numéro précédent du « *Douanier bourguicomtois* », mais cette mesure est inique. Les salariés du privé ont, pour la plupart, leurs jours de carence payés par leur mutuelle et leur employeur.

Nous ajouterons également cette donnée, fondamentale. Les salariés du privé ont, depuis un an, obligation d'avoir une mutuelle privée payée à hauteur de 50 % par leur… employeur. Existe-t'il un agent des douanes, quelle que soit sa mutuelle, qui bénéficie de ce même traitement ? Non, définitivement non.

Pour conclure, nous vous donnerons ces chiffres, tirés de l'INSEE et déjà donnés dans ce même numéro précédent de votre journal préféré :

-Fraude aux arrêts-maladie : **0,149 milliards.**
-Fraude aux cotisations sociales : **14 milliards.**

A qui faut-il faire la chasse ?

CTSD DU 28 NOVEMBRE 2017 : ce qui nous attend…

Chers agents des douanes, voilà le programme du CTSD du 28 novembre, CTSD qui s'annonce « *sanglant* » compte tenu des décisions auxquelles les organisations syndicales seront confrontées…

Précisons tout d'abord, pour rassurer nos décideurs, qu'aucun document confidentiel de travail, que **TOUS** les représentants du personnel reçoivent avant chaque réunion institutionnelle de la sorte, n'a été divulgué par nos soins : nous nous sommes contentés de donner les titres des rubriques qui vont suivre aux agents qui le souhaitaient lors d'échanges professionnels. Pas de chiffres, d'études d'impact dévoilées. On pourrait le faire, puisque ces fameuses fiches sont tirées de groupes de travail auxquels ont participé les agents (avec enthousiasme, parait-il). Cette précision est utile car il fut un temps, pas si lointain, où il nous fut reproché de manquer de discrétion (cf. Comptes rendus des CTSD de cette année…).

Ceci étant dit, voilà les « *chapitres* » sur lesquels nous allons plancher…

-**Transfert des activités de contributions indirectes** du bureau de Vesoul au bureau de Besançon.

-**Evolution du bureau comptable interrégional :**
-DR Dijon : transformation de la recette régionale de Dijon en recette interrégionale de BFCCVdL (Bourgogne - Franche Comté - Centre - Val de Loire…) et fermeture des recettes régionales de Besançon et Orléans.

-**Création** du pôle interrégional de fiscalité énergétique de Tours-Energies.

-**Evolution du réseau régional de dédouanement :**
-DR Dijon : regroupement à Dijon des activités de dédouanement de Châlon et Auxerre et fermeture de ces bureaux au dédouanement.
-DR Centre - Val de Loire : regroupement à Orléans des activités de dédouanement de Blois, Bourges et Tours et fermeture de ces bureaux au dédouanement.

-Evolution du réseau régional de fiscalité indirecte non-viticole :
-DR Dijon : regroupement à Dijon des activités susnommées des bureaux d'Auxerre et Châlon et fermeture de ces activités aux bureaux également susnommés.
-DR Centre - Val de Loire : regroupement identique à Orléans des activités de Blois, Bourges, Chartres, Châteauroux et Tours.
-DR Besançon : regroupement identique à Besançon des activités de Lons et Vesoul.

-Evolution du réseau régional de gestion et de contrôle des tabacs :
-DR Centre - Val de Loire : regroupement à Orléans des activités de Blois, Bourges, Chartres, Châteauroux et Tours et fermeture des activités concernées.
-**DR Besançon :** regroupement identique à Besançon des activités tabac de Lons et et Vesoul.

	Contributions indirectes	Fiscalité indirecte non viticole	Tabac	Dédouanement
Vesoul	X	X	X	
Châlon		X		X
Auxerre		X		X
Blois		X	X	X
Bourges		X	X	X
Tours		X	X	X
Chartres		X	X	
Châteauroux		X	X	
Lons le Saunier		X	X	

Les « *X* » signifient, bien entendu, les activités supprimées. Que va-t'il rester aux bureaux qui voient trois activités disparaître (Vesoul, Blois, Bourges et Tours) ? Mais, sommes-nous bêtes, Tours devient un pôle interrégional de fiscalité énergétique !

Concernant le tabac, une simple anecdote… nous connaissons un buraliste de Franche Comté qui, sachant que le prix du tabac allait augmenter, s'est inquiété de cette hausse annoncée

auprès des services concernés (la douane, quoi !). Il lui a été rétorqué que « *les contrôles seraient renforcés* ». Chouette, mais avec qui ? Vues le nombre de missions qui sont dévolues à la douane, il va être difficile de tenir toutes ces promesses. C'était un simple effet d'annonce pour calmer le quidam de base ? Ah bon ? Mince… je ne pensais pas que la politique pouvait s'abaisser de la sorte.

Syndicat National des Agents des Douanes CGT

Discipline, Une évolution inquiétante…

Il n'est pas dans les habitudes du SNAD CGT de communiquer sur la discipline et les sanctions disciplinaires. Cependant, certains chiffres, issus des bilans ministériels nous y poussent.

En effet, en 2016, sur les 114 sanctions disciplinaires infligées dans le ministère des finances, 43 l'ont été envers des douaniers. Cela représente pour notre petite administration **37,7 % des sanctions disciplinaires du ministère.**

Si l'on rapproche ces chiffres du ratio que représente la Douane au sein de ce même ministère soit 11,6 % (16 820 douaniers sur 144 214 emplois payés au ministère), il y a de quoi se poser des questions.

Parallèlement, consciente qu'il y a un vrai problème, l'administration depuis quelques années ne cesse de multiplier les actions et les formations de formateurs déontologie, les e-formations, les guides, les chartes et les groupes de travail sur ce sujet, tout cela venant s'ajouter aux chartes et documents émanant du ministère. Cependant, toutes ces tentatives, utiles certes, n'ont visiblement pas l'effet escompté.

Par ailleurs, dans le bilan social de la douane 2015 (page 27), l'administration se félicite d'une très forte sélectivité puisque seulement 1,69 % des présents au concours d'entrée en douane ont été reçus. Si le problème n'est pas celui de la sélection, quel est-il ?, où plutôt quels sont-ils ?

Ne devrait-on pas légitimement s'interroger sur le pourquoi de cette situation particulièrement préoccupante. D'autant plus qu'un nombre jamais égalé de procédures disciplinaires (plus de 150), seraient en instance au bureau A1 de la DG.

Quelques questions viennent à l'esprit. Si le recrutement n'est pas en cause qu'est-ce qui peut expliquer ce phénomène ?

- Le management ?
- L'incapacité de l'administration à réagir rapidement face à des situations qu'elle laisse se détériorer ?
- La volonté de certains cadres de mettre les problèmes sous l'éteignoir jusqu'à ce qu'on ne puisse plus les cacher ?
- La difficulté d'exercer les missions dans un contexte toujours plus difficile ?

Le manque de reconnaissance ?

- Une rémunération qui se dégrade alors que les exigences incombant aux agents de l'État sont toujours plus importantes ?

La CGT s'inquiète également de certaines pratiques misent en œuvre dernièrement. Notamment l'intervention de l'Inspection des Services dans des procédures et la transmission de 882 aux services de police sans qu'à aucun moment les douaniers interrogés n'aient été mis au courant de cette façon de procéder. L'administration est plus attentive aux droits à la défense des infracteurs qu'à ceux de ses agents.

Syndicat National des Agents des Douanes (SNAD) CGT
263 rue de Paris - case 452 93514 MONTREUIL cedex
Tel : 01 55 82 88 68 - Email : douanes@cgt.fr

DUERP… c'est à nous de jouer !!!

Nous sommes actuellement sollicités, dans nos services respectifs, à remplir, compléter, amender les tableaux DUERP.

L'exercice peut paraître rébarbatif, usant et… inutile. Entendu dans les bureaux, les services : *« ça sert à rien, rien n'est fait… »* on peut certes admettre que compiler les risques, quels qu'ils soient, améliore rarement notre situation quotidienne. L'argent manque et les leviers d'action se raréfient d'autant. Cependant, l'administration agit parfois (trop rarement) sous l'aiguillon des OS. Mais là n'est pas le but de cette petite bafouille. Si nous tous, agents, ne nous emparons pas de cet outil, qui est ce qu'il est, cette même administration aura beau jeu de ne rien faire car, chiffres en main, elle pourra toujours rétorquer que les agents s'en foutent puisque peu répondent. Cet outil nous appartient, c'est à nous de l'alimenter. Alors prenons tous chacun un peu de notre temps pour le parcourir et l'améliorer. Demandons à nos chefs de bureau, de brigade, de service, de prendre un peu de leur temps précieux pour informer, faire la publicité de ce document. Poussons-les s'il le faut. Si ce n'est pas le cas, dites-le nous : nous ferons remonter l'ostracisme de certains.

Petit point sur les revendications actuelles…

Il est bon, de temps en temps, de faire un rappel sur ce que l'administration nous propose pour l'instant… appelons cela des pistes de revendication.

-pas de mesure sur le point d'indice. L'administration privilégie un *« mode de calcul des rémunérations »* basé sur le mérite et annonce un *« chantier »*.
-hausse CSG. Donc pas de hausse du pouvoir d'achat.
-jour de carence confirmé.
-report du PPCR.
-confirmation de 120 000 suppressions d'emploi sur le quinquennat, dont 1600 déjà inscrites au PLF 2018. Cela nous annonce des années 2019, 2020 et 2021 gratinées. Nous connaissons suffisamment nos politiques pour savoir que 2022, élections obligent, sera une année blanche en terme de suppressions d'effectifs.
-GIPA (Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat) uniquement garanti pour 2017.

PLFSS : QU'EST-CE QUE C'EST ?

Projet de **L**oi de **F**inancement de la **S**écurité **S**ociale… c'est cela, le PLFSS, acronyme super sympathique qui vous décroche la mâchoire. Ne riez pas, et surtout ne tombez pas malade !

Le régime général de la Sécu aurait dû être à l'équilibre cette année (annonce du 23 septembre 2016). Hélas non… Le déficit est de 4,1 milliards.

D'où une nouvelle loi de finances… 4,2 milliards d'euros d'économies à réaliser en 2018 (écart de 100 millions dû à l'augmentation prévue du budget de ladite branche).

Comment faire ? Facile… on supprime des lits par centaines, on privilégie l'ambulatoire et on annonce la suppression de… 35 000 postes. Et puis, surtout, on fait la chasse aux *« profiteurs »*, d'où la baisse des indemnités journalières et le rétablissement du jour de carence. Mieux, beaucoup ne bénéficient pas de droits auxquels ils pourraient postuler faute

d'informations. Mais il est demandé aux organismes de ne pas trop faire de publicité sur ces droits légitimes (économies).

Il est évident que la solidarité, construite après la Deuxième Guerre mondiale dans un pays pourtant exsangue, est une valeur en passe de disparaître. Le glissement vers un système tout assurance (ou tout mutuelle) est patent.

La CSG, dont le financement est aujourd'hui entièrement dédié à la santé, pourra être -ponctuellement- affectée au budget de l'Etat !

« Il y a bien un hold-up sur notre protection sociale du fait de la suppression de la cotisation maladie et de celle de l'assurance chômage. Tout cela représente 18,3 milliards d'euros. La hausse de la CSG rapportera quant à elle 22,5 milliards d'euros soit un bonus de 4 milliards pour l'Etat. Priver l'assurance maladie des cotisations et transférer son financement vers l'impôt (CSG) est un danger qui rend notre système de couverture sociale aléatoire par la baisse des prestations et des déremboursements alors facilités.

Cette attaque sans précédent sur le financement de notre Sécurité Sociale achève d'ouvrir en grand la porte aux assurances privées » (Déclaration CGT du 07 novembre 2017).

Retraités : la hausse des pensions 2018 est reportée au 1er janvier 2019.

Si après cela, vous n'avez rien compris à ce qui se trame, c'est à désespérer. Que nos dirigeants soient au moins francs avec nous : si nous voulons survivre dans ce monde de compétition acharnée, si nous voulons être compétitifs, être des *« winners »*, il faut vraiment faire table rase du passé, mais dans l'autre sens. Il faut éradiquer ces droits auxquels nous nous accrochons, témoins d'un temps certes béni mais révolu. Sans SMIC, sans protection sociale, sans ces *« amortisseurs sociaux »* sarkoziens, nous serons hyper compétitifs. L'économie française repartira à l'assaut des marchés mondiaux. Le *« marche ou crève »* est un excellent aiguillon créatif. Dommage qu'il laisse tant de monde sur le bord du chemin. Mais comme ceux qui restent au bord du chemin sont des *« profiteurs »*, des *« fainéants »*, voire des *« illettrés »* (hein, Manu ?), pas besoin de s'apitoyer sur leur sort.

Une seule obligation : ne pas tomber malade. C'est pas sérieux, c'est pas productif et ça mine les finances publiques.

COMPTE-RENDU DU GT SURVEILLANCE TERRESTRE (08 novembre 2017)

La surveillance mérite mieux qu'un GT annuel, tant les domaines à explorer sont nombreux, mais bon…

La DG nous affirme, à froid, qu'en terme de marché, la douane est soumise à la mutualisation des achats. Elle fait remonter ses besoins mais elle est comme les autres, *« soumise à la qualité du négociateur ! »*. Ca fait peur, non ?

-Gilet pare balles :

-il y aurait du mieux pour les GPB féminins. Ouf ! Il était vraiment temps.

-doctrine d'emploi : au dessus de la tenue ou en dessous ? Cela peut paraître stupide mais le port apparent use plus vite les housses, et une housse, c'est 50 euros ! D'où un prochain brainstorming…

-Etui d'armes :

-vieux BOD qui ne tiennent pas compte -encore- des armes longues et des GPB. La question de l'étui de cuisse n'est plus taboue. La règle demeure la ceinture, mais les exceptions existent (raison médicale, motards, etc.).

-Armes :

-500 nouveaux SIG. Ils ne sont plus fabriqués en Europe mais… aux USA. Problème : ils sont un poil plus épais, d'où… nouveaux étuis !

-demande de charger à 15 et non 12 cartouches comme la police ou la gendarmerie qui, d'ailleurs, ne déraillent pas sans pour autant connaître de problèmes de ressort. Six cartouches de plus…

ben non ! Des OS qu'on pourrait nommer mais que nous ne ferons pas sont contre, les mêmes OS qui se battent pour un problème de talonnage suite au PPCR. Où sont les valeurs ?

-la DG confirme une réflexion sur les armes non létales. Quid de la doctrine d'emploi ? Pour quelles missions ? Pas de réponse, d'où l'idée d'une *« réflexion »* balbutiante. Travaillez vos dossiers, enfin !

-Munitions :

-la CGT ne veut plus de ruptures de stocks.

-Matériel de détection :

-analyseurs de particules, SMS, etc. Tout ceci est encore flou et certainement pas budgété. faut attendre. la CGT réaffirme son attachement au SYCOSCAN.

-Parc automobile :

-tant d'équipements mérite de plus grands véhicules. Ce devrait être fait.

-confirmation de la standardisation des véhicules EMCAS.

-Habillement :

-la DG demande aux CHS de mettre la main à la poche pour les gilets tactiques. Et puis quoi encore ?

-Armes longues :

-bon retour d'expérience des collègues. La DG confirme son choix du GPB le plus lourd pour des raisons de sécurité. La CGT est d'accord sur ce point.

-habilitation : ceux qui échoueront repasseront l'examen et ne perdront pas leur spécificité SURV (heureusement !). Rappelons qu'au début, le Ministre ne voulait pas doter tout le monde. Les BSI demeurent prioritaires, les BSE le seront à la marge. En aéroport, la doctrine d'emploi devrait être différente.

-Questions diverses :

-la CGT demande à ce qu'une attention toute particulière soit portée à la mise à jour des bases de données et autres logiciels de la SURV. Demande aussi d'un logiciel de retenue douanière, comme le SNDJ.

-Moyens de communication : parfois archaïques. Un gros effort est à faire. Mise en place de postes reliés au système ACROPOL dans les aéroports. Ce système est le seul permettant d'être averti en cas d'attaque terroriste. Roissy devrait essuyer les plâtres. La CGT est heureuse de voir cette revendication aboutir.

-heures de sport : cela aurait des répercussions sur la disponibilité opérationnelle. Que choisir ? Les indicateurs de performance ou le gain à moyen et long terme ?

Lu pour vous…

Message du BIC (22/11/2017)

« Aujourd'hui, ont été publiés au JORF, les arrêtés fixant les volumes de recrutement ouverts par la Douane dans les catégories A et B. Les inscriptions sont encore ouvertes à 5 concours internes

-jusqu'au 01/12/2017 : inspecteur (20 postes), contrôleur programmeur (14 postes) et contrôleur maintenance navale (10 postes).

-jusqu'au 22/12/2017 : contrôleur OPCO AG (71 postes) et contrôleur SURV (60 postes).

Bonne préparation et bonne chance à tous !

DES NOUVELLES DU FRONT

On s'en fout
Le DG adjoint s'est rendu, du 12 au 15 novembre, à Mayotte, pour une « *découverte des services de cette jeune direction.* »

1480,27
C'est le montant, en France, du Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance en 2017, pour 151, 67 heures (?) travaillées. Par rapport à un chinois, ou même un ressortissant de l'UE de l'Est, c'est trop. On veut être compétitif ou pas ?

1447,98
C'est le montant brut du plus bas salaire dans la fonction publique. « *Une indemnité différentielle est donc versée à l'agent dont le traitement indiciaire (y compris les avantages en nature) est inférieur, pour un temps complet, au montant du SMIC brut.* » (source : service-public.fr).

Ca nous en bouche un coin !
Lu, dans « Courrier International » (16/11). 400 millionnaires et milliardaires américains ont rédigé une lettre ouverte à l'ami Donald Trump où ils expliquent qu'ils refusent la baisse de leur impôts ! Pourquoi ? Ils estiment la dette de leur pays trop importante et constatent que les inégalités ont « retrouvé leur niveau des années 1920. » On en reste babas.

570 milliards
C'est le chiffre d'affaires (en euros) du marché mondial de la sécurité (dont 210 milliards pour les seuls Etats-Unis). Chiffres tirés de Milipol Paris (21-34 novembre 2017 à Paris). La Douane y sera, mais nous avons oublié le numéro du stand.

350 milliards
C'est le « *chiffre d'affaires* » (en euros) estimé de l'optimisation fiscale révélé par le consortium de journalistes sur les « *Paradise Papers* ». C'est fou, on croyait que tout cela était terminé…

1,5 milliards
C'est ce que coûtent 20 000 agents des finances publiques contre environ… 80 milliards d'évasion fiscale pour notre seul pays.

43 milliards d'euros
C'est le montant de la « *profitabilité* » des 80 plus grands groupes industriels français pour le premier trimestre 2017. Leur capitalisation boursière a bondi de 21 % sur la même période, preuve de la confiance qu'ils exercent auprès des investisseurs internationaux. C'est autant que la seule année 2013. Heureusement qu'ils optimisent ces dividendes, ce serait dommage d'investir tout cela dans les hôpitaux, les

la cgt

DOUANES

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

Pour renforcer la démarche **Et l'action revendicative** **Fondées sur la démocratie et l'unité** la cgt douanes JE ME SYNDIQUE A LA CGT	NOM : …… PRENOM : …… DIRECTION : …… AFFECTATION : …… GRADE : ……ECHELON…… TEMPS PLEIN / PARTIEL :……% ADRESSE POUR MA PRESSE SYNDICALE : …… …… …… …… Le …… (Signature)

A découper et à remettre à un responsable SNAD-CGT ou à expédier à Magali Groussot, Auxerre BSI ou Christophe Billard, Montbelliard BSI.